

# Bulletin d'Informations n° 29

Comité de VOREPPE – LA SURE EN CHARTREUSE – LA BUISSE

Le Souvenir Français – 473 avenue de juin 1940 – 38340 VOREPPE

[souvfrancais.wixsite.com/voreppe](http://souvfrancais.wixsite.com/voreppe)



À l'aube de la nouvelle année 2026, l'ensemble du bureau du Souvenir Français vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, santé pour vous et vos proches. Que cette nouvelle année soit douce et lumineuse, remplie de moments de joie et de partage.

Nous en profitons pour vous remercier de votre confiance.

## Retour sur 2025

**EXPOSITION** : Dans notre précédent bulletin d'informations de novembre 2025, nous avons largement évoqué l'exposition « Mémoire d'écoliers en temps de guerre » qui a été un temps fort pour notre comité.

**QR Code** : Au cours de l'année 2025 ; nous avons terminé la réalisation et la pose des derniers panneaux QR Codes sur les stèles et tombes de soldats morts pour la France soit : entrée mairie de Voreppe : protection de la mosaïque Charles de Gaulle par un plexiglass et pose du QR code ; cimetière de Voreppe : Carré militaire 39-45 & Indochine, tombe Paul Prévitali (mort en 1945 en Indochine) ; cimetière du Chevalon : tombe Paul Chevalier (mort en 1957 en Algérie) ; cimetière de La Buisse : tombe Hédio Wladizmier et un inconnu (assassinés en 1944 par les Nazis sur la commune de La Buisse).



**Carré Militaire  
39-45 & Indochine**

Dans un cimetière civil, un carré militaire est un espace réservé aux sépultures de soldats tués au combat ou des suites de leurs blessures lors de conflits.

Ce carré militaire regroupe 9 dépouilles de soldats « Morts pour la France » durant la 2nde guerre mondiale, dont 4 inconnus et durant la guerre d'Indochine.

Il est entretenue et fleuri conjointement par la commune et le Souvenir Français.

**Maurice PRÉVITALI**

• Né le 10 février 1925 à Voreppe.  
• Engagé dans le maquis de Chartreuse, après la libération de Grenoble il poursuit la lutte contre les Allemands lors de la campagne d'Alsace où il est blessé.  
• En octobre 1945, départ par bateau pour l'Indochine qu'il atteint en novembre 1945.  
• Il décède le 15 décembre 1945 à Cho-Dem Cholon (Cochinchine).  
• Tué au combat.



**Drapeau pour les Jeunes** : Notre comité compte 7 jeunes : Anita, Célian, Laura, Leia, Loane, Loup et Tom. Certains d'entre-deux ont la responsabilité de porter-drapeaux. Cette fonction revêt une grande importance car elle symbolise l'esprit d'équipe et l'engagement des jeunes au devoir de mémoire.

Pour faciliter la participation des plus jeunes, nous disposons de six drapeaux de petit format, adaptés à leur taille et à leur force. Pour permettre aux adolescents du comité de remplir pleinement leur rôle et de porter fièrement les couleurs du groupe, nous avons fait en 2025, l'acquisition d'un drapeau d'une taille supérieure. Un second sera acheté en 2026.



11 novembre : cimetière du Chevalon

**Opération « Drapeau du civisme »** : Initiative mémorielle et pédagogique qui vise à confier des drapeaux commémoratifs aux écoles élémentaires ou au CMJ (Conseil Municipal Jeunes) ; le but est d'accroître ainsi la représentation des enfants aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Le Drapeau est constitué du logo de l'école ou du CMJ, réalisé par les jeunes eux-mêmes, accompagné de celui du Souvenir Français.

La participation à ce projet est formalisée par la signature d'une convention entre la ou le Maire de la commune, la ou le directeur(trice) de l'établissement scolaire, et le représentant du Souvenir Français. Elle précise les conditions dans lesquelles sont assurées : la création de Drapeaux mémoriels par les enfants ; leur participation au développement du devoir de mémoire et du patriotisme auprès des enfants.



C'est ainsi que la commune de La Buisse a souhaité participer à cette initiative pour le CMJ. La remise du drapeau a eu lieu le lundi 3 novembre en Mairie en présence de M. Dessez, Maire de La Buisse, M. Bois, Délégué Général du Souvenir Français pour l'Isère, M. Jay, Président du comité Voreppe, La Buisse, La Sure en Chartreuse, et de nombreux élus du Conseil Municipal et membres du comité du Souvenir Français.

Après lecture par M. Dessez de la convention de Dépôt de Drapeau du Civisme appartenant au Souvenir Français, Tom Rambur porte-drapeau et Léïa Spinelli, garde au drapeau du CMJ ont pris place face à M. Dessez et M. Bois.

En remettant le drapeau au récipiendaire, M. Dessez, Maire, a prononcé : « Tom Rambur, nous vous confions ce drapeau, il est le symbole de la patrie, vous le porterez et le conserverez dans l'honneur et la dignité. »

Ce à quoi Tom Rambur a répondu « Ce Drapeau que vous m'avez remis, Monsieur Le Maire, Monsieur Le Délégué Général du Souvenir Français, ce Drapeau aux couleurs de la France, je m'engage à le porter avec courage, dignité, fierté, fidélité et honneur ».



Lecture de la convention par M. Dessez,  
Maire de La Buisse



Présentation du drapeau



Remise du diplôme de jeunes porte-drapeaux par M. Bois, Délégué Général du Souvenir Français pour l'Isère



Anita, Laura, Leïa, Tom : porte-drapeaux du comité



11 novembre :  
1ère cérémonie avec le  
drapeau du civisme  
pour les jeunes du CMJ



**À nous le souvenir,  
À eux l'immortalité**



**Janvier 2026  
Pour le bureau,  
Sylvie GERMAIN**